

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1066**14 octobre 2003****SOMMAIRE**

A Quarter Company S.A., Luxembourg	51158	F.C.T.C. Luxembourg S.A., Foetz	51123
A Quarter Company S.A., Luxembourg	51158	Faircoast S.A.H., Luxembourg	51167
A.Z. Renovations, S.à r.l.	51147	Fenera Holding International S.A., Luxembourg	51167
AAE Freightcar, S.à r.l., Luxembourg	51130	Fidufin Holding S.A.	51152
Actis S.A.	51148	FIMV Holding S.A., Luxembourg	51123
Actistore S.A., Luxembourg	51122	G. Di Veroli & Fils Holding S.A., Luxembourg	51140
Agate, S.à r.l., Luxembourg	51165	G.G. Industrie, S.à r.l., Ehlerange	51157
Aioi Investment (Luxembourg) Holding S.A., Luxembourg	51156	Garage de Kehlen, S.à r.l., Kehlen	51151
Air-Co, S.à r.l., Nommern.	51151	Garage Weis-Schon, S.à r.l., Munsbach	51150
Air-Co, S.à r.l., Nommern.	51151	Gardula Invest S.A., Esch-sur-Alzette	51159
Alcom Inter, S.à r.l., Wormeldange-Haut	51150	Goodrich Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	51153
Allmende S.A.H., Luxembourg.	51154	Gradel S.A., Steinfort.	51138
Architectural Supplies, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	51151	Holux Holding, GmbH, Luxembourg	51167
Believe Finance S.A., Luxembourg.	51161	Hydrorock S.A., Luxembourg	51141
Believe Finance S.A., Luxembourg.	51161	IMI Bank (Lux) S.A., Luxembourg	51166
Boutique Danielle, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	51154	Immo-Contrat, S.à r.l., Luxembourg	51165
Brasserie Am Brill, S.à r.l., Schifflange.	51153	Immobilière Lahure, S.à r.l., Senningerberg	51158
Bus Holdings, S.à r.l.	51161	Inpro II Licensing, S.à r.l., Luxembourg	51159
Camelia A.G., Luxembourg	51166	Inpro II Licensing, S.à r.l., Luxembourg	51163
Caplan S.A., Luxembourg	51147	Inpro Licensing, S.à r.l., Luxembourg.	51159
Car Testing S.A., Luxembourg	51140	Inpro Licensing, S.à r.l., Luxembourg.	51160
Car Testing S.A., Luxembourg	51140	Inpro Licensing, S.à r.l., Luxembourg.	51160
Celula Loft Living, S.à r.l., Bettembourg	51148	Inverplan Holdings S.A., Luxembourg	51168
Chaleur Appliquée, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	51150	Jabelmalux S.A., Luxembourg	51163
CIG Capital Investment Group S.A., Luxembourg.	51166	Jalor Finance S.A., Luxembourg	51155
CIN S.A., Luxembourg	51159	Joint Bulk Investors S.A., Luxembourg	51162
City Trust Corporation S.A.	51147	Joker Participations, S.à r.l., Senningerberg	51149
Constructions Métalliques Guy Gardula S.A., Ehlerange	51156	Kalmus Financière S.A., Howald.	51150
Crucible S.A., Luxembourg.	51153	Kalmus Promotions S.A., Howald.	51151
Dell Automobile, S.à r.l., Noertzange	51126	Lafarque S.A., Luxembourg	51154
Dematrans S.A., Perlé.	51162	Lafarque S.A., Luxembourg	51168
Donaldson & Partners S.A.	51147	Lafarque S.A., Luxembourg	51168
Edilux, S.à r.l., Luxembourg	51162	Littco, S.à r.l., Luxembourg	51156
Eikon Invest III Holding S.A., Luxembourg	51168	Littco, S.à r.l., Luxembourg.	51156
ELB, S.à r.l., Differdange	51152	Luguna Holdings S.A., Luxembourg	51148
Ets Kieffer & Thill, S.à r.l., Steinfort.	51149	Lux Venture Finance S.A.H., Luxembourg	51164
Euro-Hôtel, S.à r.l., Gonderange	51157	Magister Holding S.A.	51146
Expo 2001 S.A., Howald	51158	Maison Steffen Dudelage, S.à r.l., Dudelage	51149
		Mangen Frères, S.à r.l., Steinfort	51149
		Marc Blondeau (Luxembourg) S.A., Luxembourg	51129

Marc Blondeau (Luxembourg) S.A., Luxembourg	51155	Rentokil Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	51150
Marial Immobilière S.A., Differdange	51152	Reserve Portfolio, Sicav, Luxembourg	51152
Maxiflow Consulting S.A., Esch-sur-Alzette	51135	Sauzon S.A., Luxembourg	51157
Minorum Capital Holding S.A., Luxembourg	51126	SBF & CO S.A.H., Luxembourg	51153
Minorum Capital Holding S.A., Luxembourg	51153	Siegen S.A., Luxembourg	51159
Mullebutz, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	51162	Sirius Fund, Sicav, Luxembourg	51152
Navarre Finances S.A., Luxembourg	51155	Société Anonyme Immobilière A.G., Luxem- bourg	51122
Nemian Life & Pensions S.A., Senningerberg	51141	Société de Revalorisation Immobilière, S.à r.l., Bettembourg	51148
Nexhos S.A., Luxembourg	51155	Société Financière de Gérance et Placement, Fige- co S.A.H., Luxembourg	51165
N.T.R.-Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	51146	Sogemindus S.A.H., Luxembourg	51164
P.C. Investments S.A., Luxembourg	51144	Soleil International S.A., Luxembourg	51154
Participations Financières Internationales S.A., Lu- xembourg	51155	Sommellerie de France, S.à r.l., Walferdange	51158
Pharminfo, S.à r.l., Luxembourg	51151	Startrust Holding S.A.	51146
Phines S.A., Luxembourg	51149	Stuart Establishment S.A., Luxembourg	51145
Phines S.A., Luxembourg	51149	Sub Silver S.A., Luxembourg	51139
Phines S.A., Luxembourg	51157	Sub Silver S.A., Luxembourg	51139
Phytofarm Laboratoires S.A.	51146	Sub Silver S.A., Luxembourg	51139
Planet Venture Capital S.A., Luxembourg	51127	Suba S.A., Luxembourg	51154
Prospect Holding S.A., Luxembourg	51163	Tangram S.A., Schifflange	51158
Prumerica Global Asset Management Company S.A., Luxembourg	51165	Terra-Constructions, S.à r.l., Brouch	51166
Prumerica Investment Management Company S.A., Luxembourg	51160	Titanglass S.A., Luxembourg	51136
Prumerica Liquid Reserve Portfolio, Sicav, Luxem- bourg	51166	Vacu Vin Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	51167
Radianz Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	51145	Vicus Promotions S.A., Steinfort	51123
Reale S.A., Luxembourg	51164	Wimer, S.à r.l., Luxembourg	51148
		Yeti Pictures, S.à r.l., Strassen	51161

ACTISTORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2620 Luxembourg, 14, rue Joseph Tockert.
R. C. Luxembourg B 72.576.

—
*Extraits de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
tenue au siège social de la société le 3 avril 2003*

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité, prend les décisions suivantes:

Suite au décès de Monsieur Merckling, administrateur, l'assemblée décide de nommer administrateur Monsieur Regis Brun, demeurant 9, rue Bassompierre à Nancy 54000 France, afin de pourvoir à son remplacement. Son mandat se terminera dans les termes de la nomination de Monsieur Merckling.

L'assemblée décide de révoquer le mandat de Monsieur Carlo Dax, administrateur et lui donne décharge entière et définitive pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour, et ceci conformément à l'article 51 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Monsieur Rainer JW Schmitt demeurant à D-65510 Idstein/Ts est nommé administrateur de la société et terminera le mandat de son prédécesseur.

Extrait sincère et conforme
Pour réquisition et publication
ACTISTORE S.A.

Signature
Le Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01956. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059238.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 41.571.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04472, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059187.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

F.C.T.C. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 94.698.

RECTIFICATIF

Le soussigné Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), déclare par les présentes que dans un acte de constitution, reçu par son ministère en date du 11 juillet 2003, enregistré à Grevenmacher, le 22 juillet 2003, vol. 524, fol. 9, case 9, publié au Mémorial C numéro 864 du 22 août 2003, pour compte de la société anonyme F.C.T.C. LUXEMBOURG S.A., R. C. Luxembourg section B numéro 94.698,

il y a lieu de procéder aux rectifications suivantes suite à une erreur matérielle:

il faut lire:

dans les statuts à l'article 3, alinéa 1^{er}:

«Le siège de la société est établi à Foetz.»

dans la rubrique «Assemblée Générale Extraordinaire»:

«4.- Le siège de la société est établi à L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.»

Junglinster, le 16 septembre 2003.

J. Seckler.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04248.

Le Receveur(signé): D. Hartmann.

(058444.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

VICUS PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8411 Steinfort, 8A, rue des Carrières.
R. C. Luxembourg B 68.717.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058785.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

FIMV HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 95.735.

STATUTS

L'an deux mille trois, le neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société CREDIT SUISSE TRUST, ayant son siège social à Bleicherweg 33, 8002 Zürich, Suisse, immatriculée au Registre du commerce du canton de Zürich sous le numéro CH-020.3.007.948-6,

ici représentée par Monsieur Christophe Cialini, diplômé en sciences commerciales, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

en vertu d'une procuration donnée à Zurich, le 29 août 2003,

2) La société RIGIDAL AG, ayant son siège social à Rösslimattstrasse 37, Lucerne, immatriculée au Registre du commerce de Lucerne sous le numéro CH-100.3.009.190-3,

ici représentée par Monsieur Christophe Cialini, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Lugano, le 1^{er} septembre 2003.

Lesdites procurations paraphées ne varietur par les parties comparaisant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FIMV HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises, ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, sous réserves des dispositions de l'article 209 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières négociables.

La société peut également acquérir, créer, mettre en valeur, et vendre tous brevets, ensemble avec tous droits y rattachés, et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement, développer ces activités et brevets par qui et de quelconque manière que ce soit, participer à la création, le développement et le contrôle de toutes sociétés.

La société peut emprunter de quelque façon que ce soit, émettre des obligations et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement ouvert au public.

En général, la société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

Art. 3. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) divisé en cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 9 septembre 2003 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription;

- à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital; et enfin

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront de la catégorie A ou de la catégorie B. Lors de la nomination d'un administrateur, l'assemblée générale lui donnera pouvoir de signature «A» ou pouvoir de signature «B».

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administra-

teurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de la catégorie B.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 11 mai à 11.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2003.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2004.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société CREDIT SUISSE TRUST, préqualifiée, quarante-neuf actions	49
2) La société RIGIDAL AG, préqualifiée, une action	1
Total: cinquante actions	50

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille huit cents euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à sept et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs de la catégorie A:

a) Monsieur Marino Di Pietro, dirigeant, né le 22/05/1962 à Bellinzona, résident Via Marinada 37 Montagnola, Suisse;

b) Monsieur Filippo Merlo, conseil, né le 16/09/1975 à Vercelli, Italie, résident Via Motta 42/a, Lugano, Suisse;

c) Monsieur Luca Jermini, conseil, né le 21/01/1964 à Sorengo, Suisse, résident Via Roncaccio, Ponte Capriasca, Suisse;

3) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs de la catégorie B:

a) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 02/12/1943 à Esch-sur-Alzette - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 04/10/1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Madame Andrea Dany, employée privée, née le 14/08/1973 à Trèves - Allemagne et domiciliée professionnellement au 18 rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg;

d) Madame Nicole Thommes, employée privée, née le 28/10/1961 à Arlon - Belgique et domiciliée professionnellement au 18 rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg;

4) Est appelé aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79.327.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

5) Le siège de la société est fixé au 4, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Cialini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. 140S, fol. 63, case 3. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

J. Elvinger.

(059287.3/211/172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

MINORUM CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 71.663.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 15 septembre 2003 que:

- le bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 ont été approuvés par l'Assemblée Générale;
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002;

- les mandats d'administrateur de Monsieur Patrick Lorenzato, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, de Monsieur Camille Paulus, consultant, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg et de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05156. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059000.3/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

DELL AUTOMOBILE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3384 Noertzange, 13, rue de Schiffflange.

R. C. Luxembourg B 80.679.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 20 août 2003

Première résolution

Suite à une cession de parts sociales dûment approuvée par les associés et dûment signifiée à la société, le capital social fixé à 12.500,- EUR, représenté par 100 parts sociales, entièrement souscrites et libérées, se répartit comme suit:

Dell Guido.	70 parts sociales
Kuhlmann Jean-Claude.	30 parts sociales
Total:	100 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour l'Assemblée Générale

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04425. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059048.3/514/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

PLANET VENTURE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 95.736.

STATUTS

L'an deux mille trois, le neuf septembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société MORVILLE SERVICES LIMITED, ayant son siège social à Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée au Registre des «International Business Companies» des British Virgin Islands sous IBC n° 341483 - Isle of Man,

ici représentée par Monsieur Christophe Cialini, licencié en sciences commerciales et financières, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

en vertu d'une procuration donnée à Tortola, le 2 septembre 2003,

2) La société ST AYMAR S.A., ayant son siège social à Avenida Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama - République de Panama, immatriculée au Registre public de Panama sous n° 378 637,

ici représentée par Monsieur Christophe Cialini, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 2 septembre 2003.

Lesdites procurations paraphées ne varietur par les parties comparaisant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PLANET VENTURE CAPITAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente deux mille euros (EUR 32.000,-) divisé en trente deux (32) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 9 septembre 2003 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin;

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2 avril à 11.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2003.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2004.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société MORVILLE SERVICES LIMITED, préqualifiée, seize actions	16
2) La société ST AYMAR S.A., préqualifiée, seize actions	16
Total: trente deux actions	32

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente deux mille euros (EUR 32.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Olivier Dewalque, comptable, né le 16 septembre 1968 à Bastogne (Belgique) et domicilié professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - b) Monsieur Sébastien Coyette, comptable, né le 04/09/1965 à Arlon (Belgique) et domicilié professionnellement au 18 rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg;
 - c) Madame Marie-Anne Back, comptable, née le 8 juin 1958 à Steinfort (Luxembourg) et domicilié professionnellement au 18 rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg;
 - d) Monsieur Laurent Pêcheur, comptable, né le 06/05/1977 à Messancy (Belgique) et domicilié professionnellement au 18 rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg;
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:
La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79.327.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.
- 5) Le siège de la société est fixé au 4, rue Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Cialini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. 140S, fol. 63, case 4. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

J. Elvinger.

(059294.3/211/157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

MARC BLONDEAU (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 73.739.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 11 septembre 2003 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;
- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002;
- l'assemblée a décidé d'affecter 5% du bénéfice net de l'exercice 2002 à la réserve légale et de reporter le solde sur les exercices suivants;
- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:
Monsieur Marc Blondeau,
Monsieur Edmond Tavernier,
Monsieur Guy Harles,
ainsi qu'au Commissaire aux Comptes THEMIS AUDIT LIMITED pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002;
- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes actuellement en fonction jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003.

Pour MARC BLONDEAU (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059098.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

AAE FREIGHTCAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 95.737.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the ninth day of September
Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

AAE AHAUS ALSTÄTTER EISENBAHN CARGO AG, a company incorporated under the laws of Switzerland, having its registered office at Poststrasse 6, 6301 Zug, Switzerland.

The founder is here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a «société à responsabilité limitée» which it declares to incorporate.

Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability partnership company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole partner may join with one or more joint partners and, in the same way, the following partners may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole partner, he exercises the powers devolved to the General Meeting of partners.

Art. 2. The Company's name is AAE FREIGHTCAR, S.à r.l.

Art. 3. The Company's purpose is the purchase, rental, leasing, management and sale of freight railcars as well as taking participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, or to enterprises which belong to the same group of enterprises as the Company, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is incorporated for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any partner are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro), represented by 125 (one hundred and twenty-five) shares of EUR 100 (one hundred euro) each.

Art. 9. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Art. 10. The shares are freely transferable among the partners.

Shares may not be transferred *inter vivos* to non-members unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partners. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, boards of managers will be validly held provided that the majority of managers be present.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 13. Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Partners decisions

Art. 14. Partners decisions are taken by partner's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the partners number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each partner shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when taken by partners representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the partners are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting partners whatever majority of capital be represented.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of partners representing the three quarters of the capital.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole partner exercises alone the powers devolved to the meeting of partners by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole partner.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 17. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of partners together with the balance sheet.

Art. 18. Each partner may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the partners.

The excess is distributed among the partners. However, the partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Winding-up - Liquidation

Art. 20. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of partners which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partners at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

A sole partner can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 21. The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31, 2003.

Subscription - Payment

All the 125 (one hundred and twenty-five) shares representing the capital have been entirely subscribed by AAE AHAUS ALSTÄTTER EISENBAHN CARGO AG, prenamed, and fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) is as now at the disposal of the Company AAE FREIGHTCAR, S.à r.l., proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred euros.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as manager for an undetermined duration
 - a) Mr Mark Stevenson, Financial Director, residing at Bachmüli, CH-6313 Menzingen, Switzerland;
 - b) Mr Hans Rudolf Staiger, Lawyer, residing at Genferstrasse 24, CH-8027 Zürich, Switzerland
 In accordance with article eleven of the by-laws, the company shall be bound by their joint signature.
- 2) The Company shall have its registered office at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with Us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le neuf septembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

AAE AHAUS ALSTÄTTER EISENBAHN CARGO AG, une société de droit suisse, ayant son siège social à Poststrasse 6, 6301 Zug, Suisse

Fondateur ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée.

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la société sera AAE FREIGHTCAR, S.à r.l.

Art. 3. L'objet de la Société est l'achat, la location, le leasing, la gestion et la vente de wagons de train ainsi que de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquiescer tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquiescer tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur; d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt ou à toute entreprise appartenant au même groupe que la Société, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requiescer l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euro), représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales de EUR 100 (cent euro) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales. Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des gérants sont présents.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2003.

Souscription - Libération

Les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par AAE AHAUS ALSTÄTTER EISENBAHN CARGO AG, prénommé, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euro) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euro.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée
 - a) Monsieur Mark Stevenson, directeur financier, demeurant à Bachmüli, CH-6313 Menzingen, Suisse
 - b) Monsieur Hans Rudolf Staiger, avocat, demeurant à Genferstrasse 24, CH-8027 Zürich, Suisse
- 2) Le siège social de la Société est établi à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. 140S, fol. 62, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

J. Elvinger.

(059295.3/211/325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

MAXIFLOW CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.000,- euros.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 59.635.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} septembre 2003

L'an deux mille trois, le premier septembre à 18.00 heures, les actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du conseil d'administration.

La totalité des actions composant le capital social (100) est représentée et Monsieur D. Rousseau en sa qualité d'administrateur-délégué, préside la séance. Il désigne comme secrétaire d'assemblée la société FIDUCIAIRE CGS. L'assemblée choisit comme scrutateur Madame C. Pirlot.

Conformément à l'article 67.1 de la loi du 7 septembre 1987 sur les sociétés commerciales, plus de la moitié du capital social est représentée, l'assemblée peut valablement délibérer à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée, fixé par le conseil d'administration est le suivant:

- Acceptation de la démission de Monsieur Gilbert Ameryckx de sa fonction d'administrateur-délégué.

- Nomination aux fonctions d'administrateur-délégué de Madame Catherine Pirlot, administrateur de sociétés, demeurant à B-6111 Landelies.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution figurant sur l'ordre du jour:

Première résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'accepter la démission de Monsieur Gilbert Ameryckx de sa fonction d'administrateur-délégué.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la nomination aux fonctions d'administrateur-délégué de Madame Catherine Pirlot, administrateur de sociétés, demeurant à B-6111 Landelies.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée donne pouvoir au scrutateur, de procéder à toutes les formalités légales d'enregistrement, immatriculation et insertion.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Le présent procès-verbal est composé d'une page figurant dans le Registre d'Assemblées Générales.

Après lecture, il est signé par les membres du bureau.

M. D. Rousseau / FIDUCIAIRE CGS / C. Pirlot

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059216.3/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

TITANGLASS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 95.738.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société MORVILLE SERVICES LIMITED, ayant son siège social à Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée au Registre des «International Business Companies» des British Virgin Islands sous IBC n° 341483 - Isle of Man,

ici représentée par Monsieur Christophe Cialini, diplômé en sciences commerciales, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

en vertu d'une procuration donnée à Tortola, le 5 septembre 2003,

2) La société ST AYMAR S.A., ayant son siège social à Avenida Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama - République de Panama, immatriculée au Registre public de Panama sous n° 378 637,

ici représentée par Monsieur Christophe Cialini, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 5 septembre 2003.

Lesdites procurations paraphées ne varientur par les parties comparaisant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de TITANGLASS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-trois mille euros (EUR 33.000,-) divisé en trois cent trente (330) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 9 septembre 2003 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin;

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 10 mai à 9.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2003.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2004.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société MORVILLE SERVICES LIMITED, préqualifiée, cent soixante-cinq actions 165

2) La société ST AYMAR S.A., préqualifiée, cent soixante-cinq actions 165

Total: trois cent trente actions 330

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente-trois mille euros (EUR 33.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille six cents euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 02/12/1943 à Esch-sur-Alzette - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 04/10/1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Madame Andrea Dany, employée privée, née le 14/08/1973 à Trèves - Allemagne et domiciliée professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Madame Nicole Thommes, employée privée, née le 28/10/1961 à Arlon - Belgique et domiciliée professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79327.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

5) Le siège de la société est fixé au 4, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Cialini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. Vol.140S, fol. 63, case 2. – Reçu 330 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

J. Elvinger.

(059297.3/211/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

GRADEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 38, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 6.944.

—

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 juin 2003**Première résolution*

Monsieur Armand Berchem démissionne avec effet immédiat de sa fonction comme commissaire aux comptes dans la S.A. GRADEL.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne pleine et entière décharge à Monsieur Armand Berchem de sa fonction comme commissaire aux comptes.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission avec effet immédiat de Monsieur Armand Berchem de son mandat comme commissaire aux comptes. Elle nomme et remplace l'AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES S.A. commissaire aux comptes, qui accepte, pour une période de 4 ans. L'exécution de son mandat prenant cours pour le contrôle du bilan 2003 et prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2007 statuant sur l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour l'Assemblée Générale

E. Biver

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059035.3/514/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SUB SILVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 94.774.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 16 juillet 2003

Résolution

Il est pris la résolution unanime de nommer Mme Emanuela Brero Président du Conseil d'Administration de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(059028.3/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SUB SILVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 94.774.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue au siège social le 5 août 2003

Résolution

L'Assemblée prend acte des démissions de M. Jean-Pierre Verlaine et M. Ferdinando Cavalli de leur fonction d'administrateur de la société, pour raisons personnelles, avec effet immédiat.

L'Assemblée remercie M. Jean-Pierre Verlaine et M. Ferdinando Cavalli pour leurs services rendus à la société et décharge M. Jean-Pierre Verlaine et M. Ferdinando Cavalli de toute responsabilité durant l'exécution de leur mandat.

L'Assemblée propose à l'unanimité de nommer administrateurs supplémentaires de la société:

- Manuel Frias, administrateur, né à Lisbon (Portugal) le 6 avril 1942 et résidant à Luxembourg, 31, boulevard Prince Henri;

- Mark Grizzelle, administrateur, né à Bognor Regis (Grande-Bretagne) le 4 juin 1956 et résidant à London WC2R 0AG, 111 Strand;

- Sharon Rose Alvarez-Masterton, administrateur, né à Guernsey (Iles Anglo-Normandes) le 1^{er} janvier 1968 et résidant Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL.

L'échéance des mandats de tous les administrateurs de la société sera la prochaine Assemblée Générale Annuelle de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04666. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(059031.3/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SUB SILVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 94.774.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 5 août 2003

Résolution

Il est pris la résolution unanime que M. Manuel Frias est nommé, nouveau président du conseil d'administration de la société en remplacement de Mme Emanuela Brero qui reste administrateur de la société, et nommé administrateur-délégué de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(059038.3/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

CAR TESTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 89.762.

—
Le bilan au 31 décembre 2002 enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Signature.

(059007.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

CAR TESTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 89.762.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 1^{er} août 2003, que:

- le bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 ont été approuvés par l'Assemblée générale.
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

- les mandats d'administrateur de Patrick Lorenzato, employé privé, ayant comme adresse 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, de Stéphane Biver, employé privé, ayant comme adresse 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, de Eric Vanderkerken, employé privé, ayant comme adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg et de Camille Paulus, consultant, ayant comme adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Lex Benoy, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 2003.

Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05163. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059005.3/751/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

G. DI VEROLI & FILS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 61.519.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 3 novembre 1997, publié au Mémorial, Recueil C n° 83 du 9 février 1998;

Statuts modifiés en date du 22 février 2001, selon acte sous seing privé, publié au Mémorial, Recueil C n° 1051 du 22 novembre 2001.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 4 juin 2003 que les mandats:

a) des administrateurs

- Monsieur Guido Di Veroli, ingénieur, demeurant à I-Rome, Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Michele Di Veroli, architecte, demeurant à I-Rome, Administrateur-délégué
- Monsieur Massimo Pioggia, expert-comptable, demeurant à I-Rome
- Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg

b) du commissaire aux comptes

- REVILUX S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 25.549

venus à échéance ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 5 septembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059193.3/622/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

HYDROROCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 88.731.

L'an deux mille trois, le dix septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HYDROROCK S.A., ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, R.C.S. Luxembourg section B numéro 88.731, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 juillet 2002, publié au Mémorial C numéro 1492 du 16 octobre 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Brigitte Siret, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Sandra Vinti, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sophie Pozzolo, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Modification du premier alinéa de l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prestation de services, la vente et la location de matériaux, machines et outils, dans le domaine du bâtiment.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article de quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4. (alinéa 1^{er})**

La société a pour objet la prestation de services, la vente et la location de matériaux, machines et outils, dans le domaine du bâtiment.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: B. Siret, S. Vinti, S. Pozzolo, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 septembre 2003, vol. 524, fol. 57, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 septembre 2003.

J. Seckler.

(059022.3/231/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

NEMIAN LIFE & PENSIONS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 55.637.

In the year two thousand and three, on the twenty-ninth of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of NEMIAN LIFE & PENSIONS S.A., a Luxembourg «société anonyme», joint stock company having its registered office at L-1736 Senningerberg, 1A Heienhaff - Aerogolf

Center, R.C. Luxembourg section B number 55.637, incorporated by deed established on the 19th of July 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 461 of the 17th of September 1996.

The meeting is presided by Mr Roger Glover, operation director, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium).

The meeting elects as scrutineer Mr Bert Bouton, managing director, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 74.204 (seventy-four thousand two hundred and four) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the subscribed share capital of the Company to 25,894,676 EUR (EUR twenty-five million eight hundred ninety-four thousand six hundred seventy-six).

2. Subscription for 30,255 new shares without mention to their face value by ZWOLSCHE ALGEMEENE EUROPA B.V.

3. Amendment of Article 5 of the Articles of Association of the Company in order to reflect the increase in the subscribed and issued share capital.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of EUR 7.500.000,- (seven million five hundred thousand Euros) so as to raise it from its present amount of EUR 18,394,676,- (eighteen million three hundred ninety-four thousand six hundred seventy-six Euros) to EUR 25.894.676,- (twenty-five million eight hundred ninety-four thousand six hundred seventy-six Euros), by the issue of 30.255 (thirty thousand two hundred fifty-five) shares without designation of a par value.

Second resolution

The meeting, after having stated that the minority shareholder waived to his preferential subscription right, decides to admit to the subscription of the 30,255 (thirty thousand two hundred fifty-five) new shares the majority shareholder: ZWOLSCHE ALGEMEENE EUROPA B.V., a company under the laws of the Netherlands, with its registered office at Buizerdlaan 12, 3435 SB Nieuwegein, The Netherlands.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon ZWOLSCHE ALGEMEENE EUROPA B.V., prenamed, represented by Mr Roger Glover and Mr Bert Bouton, both prenamed, by virtue of one of the aforementioned proxies;

declares to subscribe to the 30,255 (thirty thousand two hundred fifty-five) new shares and to have them paid in for 40% (forty per cent) by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 3,000,000,- (three million Euros), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«The company's subscribed capital is fixed at EUR 25,894,676,- (twenty-five million eight hundred ninety-four thousand six hundred seventy-six Euros), represented by 104,459 (hundred and four thousand four hundred fifty-nine) shares without designation of a par value.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately eighty thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le vingt-neuf août.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NEMIAN LIFE & PENSIONS S.A., ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, 1A Heienhaff - Aerogolf Center, R.C. Luxembourg section B numéro

55.637, constituée suivant acte reçu le 19 juillet 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 461 du 17 septembre 1996.

L'assemblée est présidée par Monsieur Roger Glover, operation director, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Bert Bouton, managing director, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 74.204 (soixante-quatorze mille deux cent quatre) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social jusqu'à EUR 25.894.676,- (vingt-cinq millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille six cent soixante-seize Euros).

2. Souscription de 30.255 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale par ZWOLSCHE ALGEMEENE EUROPA B.V.

3. Modification afférente de l'article 5 des statuts pour refléter l'augmentation de capital.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 7.500.000,- (sept millions cinq cent mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 18.394.676,- (dix-huit million trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cent soixante-seize Euros) à EUR 25.894.676,- (vingt-cinq millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille six cent soixante-seize Euros), par l'émission de 30.255 (trente mille deux cent cinquante-cinq) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 30.255 (trente mille deux cent cinquante-cinq) actions nouvelles l'actionnaire majoritaire:

ZWOLSCHE ALGEMEENE EUROPA B.V., une société de droit néerlandais, ayant son siège social à Buizerdlaan 12, 3435 SB Nieuwegein, Pays-Bas.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite ZWOLSCHE ALGEMEENE EUROPA B.V., prénommée, représentée par Monsieur Roger Glover et Monsieur Bert Bouton, prénommés, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 30.255 (trente mille deux cent cinquante-cinq) actions nouvelles et les libérer à concurrence de 40% (quarante pour cent) en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 3.000.000,- (trois millions d'Euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 25.894.676,- (vingt-cinq millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille six cent soixante-seize Euros), représenté par 104.459 (cent quatre mille quatre cent cinquante-neuf) actions sans désignation de valeur nominale.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre-vingt mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Glover, H. Janssen, B. Bouton.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2003, vol. 140S, fol. 50, case 10. – Reçu 75.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

J. Elvinger.

(059045.3/211/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

P.C. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 69.249.

L'an deux mille trois, le vingt-neuf août.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme P.C. INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent, R.C. Luxembourg section B numéro 69.249, constituée suivant acte reçu le 26 mars 1999, publié au Mémorial C numéro 462 du 17 juin 1999; dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 14 septembre 2001, publié au Mémorial C numéro 208 du 6 février 2002, et par acte du 30 avril 2003, publié au Mémorial C n°1171 du 3 août 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Roger Caurla, maître en droit, demeurant à Mondercange.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les deux cent dix (210) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social à concurrence de EUR 1.849.000 (un million huit cent quarante-neuf mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 210.000,- (deux cent dix mille Euros) à EUR 2.059.000,- (deux millions cinquante neuf mille Euros) moyennant émission de 1.849 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000,- chacune.

2) Souscription et attribution des 1.849 actions nouvelles par conversion de 16.730 obligations convertibles émises en date du 23 septembre 1999 et par conversion de 1.760 obligations convertibles émises en date du 21 septembre 2001

3) Modification de l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec l'augmentation de capital ainsi intervenue.

4) Modification de l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le 1^{er} mardi de juin à 8.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 1.849.000 (un million huit cent quarante-neuf mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 210.000,- (deux cent dix mille euros) à EUR 2.059.000,- (deux millions cinquante neuf mille euros) moyennant émission de 1.849 (mille huit cent quarante-neuf) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté la renonciation par les actionnaires existants à l'exercice de leur droit préférentiel de souscription à raison de cette augmentation, décide d'admettre à la souscription de la totalité des actions nouvelles la société AENAS HOLDINGS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, RCSL B 59.250.

Souscription - Libération

Ensuite la société AENAS HOLDINGS S.A. prédésignée, ici représentée par Monsieur Roger Caurla, en vertu d'une des procurations prémentionnées;

a déclaré, par son représentant susnommé, souscrire les 1.849 (mille huit cent quarante-neuf) actions nouvelles et les libérer intégralement par conversion et capitalisation d'une partie des Emprunts Obligataires Privés émis les 23 septembre 1999 et 21 septembre 2001.

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant Monsieur Fons Mangen, à Ettelbrück, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

Conclusion

«Sur base des procédures de vérifications appliquées comme indiqué ci-avant:

A la date d'émission des obligations, ce qui étant le 23 septembre 1999 respectivement le 21 septembre 2001, l'apport de toutes les obligations émises, représentant un montant cumulé de 1.849.000,- était au moins égal à la valeur de 1.849

actions qui seront créées, chaque action devant être émise à 1.000,-, Nous n'avons pas d'autres commentaires à faire sur la valeur des apports décrits ci-dessus.

Ettelbrück, le 27 août 2003.

Fons Mangen.»

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'annuler les certificats relatifs aux Emprunts Obligataires Privés des 23 septembre 1999 et 21 septembre 2001.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéa premier.** Le capital social est fixé à EUR 2.059.000,- (deux millions cinquante neuf mille euros), représenté par 2.059 (deux mille cinquante-neuf) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.»

Le montant du capital autorisé étant dépassé, l'assemblée décide en outre de le supprimer dans les statuts.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le 1^{er} mardi de juin à 8.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt et un mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Caurla, P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2003, vol. 140S, fol. 51, case 9. – Reçu 18.490 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

J. Elvinger.

(059046.3/211/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

STUART ESTABLISHMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 73.872.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

G. Lecuit.

(056957.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

RADIANZ LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.246.

Extrait de la décision de l'associé unique de la Société

Il résulte de la décision de l'associé unique de la Société prise en date du 16 septembre 2003 que PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, est révoquée de ses fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet rétroactif au 6 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2002.

Pour RADIANZ LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04956. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059009.3/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

MAGISTER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 66.263.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. renonce à son mandat de Commissaire aux comptes de la société avec effet au 15 juillet 2003.

La FIDUCIAIRE PREMIUM ne sera donc plus Commissaire aux comptes de la société MAGISTER HOLDING S.A. à compter de l'exercice comptable ouvert au 1^{er} janvier 2003.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058409.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

PHYTOFARM LABORATOIRES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 66.478.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. renonce à son mandat de Commissaire aux comptes de la société avec effet au 15 juillet 2003.

La FIDUCIAIRE PREMIUM ne sera donc plus Commissaire aux comptes de la société PHYTOFARM LABORATOIRES S.A. à compter de l'exercice comptable ouvert au 1^{er} janvier 2003.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058410.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

STARTRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 62.058.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. renonce à son mandat de Commissaire aux comptes de la société avec effet au 15 juillet 2003.

La FIDUCIAIRE PREMIUM ne sera donc plus Commissaire aux comptes de la société STARTRUST HOLDING S.A. à compter de l'exercice comptable ouvert au 1^{er} janvier 2003.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04548. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058412.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

N.T.R.-LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5887 Luxembourg, 12, rue d'Anvers.

R. C. Luxembourg B 16.063.

Extraits du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés du 16 juillet 2003

Les associés, dans leur réunion du 16 juillet 2003, ont décidé:

- de nommer gérant de la société N.T.R.-LUXEMBOURG, S.à r.l., Monsieur Marco Steil, demeurant à L-7308 Heisdorf.

Monsieur Marco Steil, prénommé, en sa qualité de gérant, pourra engager la société N.T.R.-LUXEMBOURG, S.à r.l. par sa seule signature.

Luxembourg, le 29 août 2003.

Pour N.T.R., S.à r.l.

à des fins de publications

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00163. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059102.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

DONALDSON & PARTNERS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 47.867.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. renonce à son mandat de Commissaire aux comptes de la société avec effet au 16 juillet 2003.

La FIDUCIAIRE PREMIUM ne sera donc plus Commissaire aux comptes de la société DONALDSON & PARTNERS S.A. à compter de l'exercice comptable ouvert au 1^{er} janvier 2003.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058424.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

CITY TRUST CORPORATION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 47.079.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. renonce à son mandat de Commissaire aux comptes de la société avec effet au 30 juin 2003.

La FIDUCIAIRE PREMIUM ne sera donc plus Commissaire aux comptes de la société CITY TRUST CORPORATION S.A. à compter de l'exercice comptable ouvert au 1^{er} janvier 2003.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04520. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058429.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

A.Z. RENOVATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 82.830.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. renonce à son mandat de Commissaire aux comptes de la société avec effet au 16 juillet 2003.

La FIDUCIAIRE PREMIUM ne sera donc plus Commissaire aux comptes de la société A.Z. RENOVATIONS, S.à r.l. à compter de l'exercice comptable ouvert au 1^{er} janvier 2003.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058431.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

CAPLAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 71.410.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale extraordinaire des obligataires de l'emprunt obligataire privé 1999-2009 (1^{ère} et 2^{ème} émission) tenue en date du 31 octobre 2002:

- que les obligataires ont décidé de réduire le taux d'intérêt au taux EURIBOR à 1 an + 1,5% à compter du 23 décembre 2002 avec un seuil maximal de 7% par an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03757. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059126.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

ACTIS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.882.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. renonce à son mandat de Commissaire aux comptes de la société avec effet au 15 juillet 2003.

La FIDUCIAIRE PREMIUM ne sera donc plus Commissaire aux comptes de la société ACTIS S.A. à compter de l'exercice comptable ouvert au 1^{er} janvier 2003.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058435.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

SOCIETE DE REVALORISATION IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3222 Bettembourg, 71, route de Dudelange.

R. C. Luxembourg B 76.864.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058787.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

CELULA LOFT LIVING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3222 Bettembourg, 71, route de Dudelange.

R. C. Luxembourg B 66.685.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058789.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

WIMER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2149 Luxembourg, 68, rue Emile Metz.

R. C. Luxembourg B 38.508.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058791.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

LUGUNA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 87.127.

EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration du 18 août 2003 que le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour extrait conforme

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. / H.J.J. Moors

Signatures / -

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(059164.3/655/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

ETS KIEFFER & THILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8414 Steinfort, 8, rue Collart.
R. C. Luxembourg B 33.325.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058793.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

JOKER PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2513 Senningerberg, 1, rue des Sapins.
R. C. Luxembourg B 62.623.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058794.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

MAISON STEFFEN DUDELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3590 Dudelage, 39, place de l'Hôtel de Ville.
R. C. Luxembourg B 81.774.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058796.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

MANGEN FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8411 Steinfort, 8A, rue des Carrières.
R. C. Luxembourg B 17.368.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058798.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

PHINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 66.187.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059054.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

PHINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 66.187.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059052.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

ALCOM INTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 25, Henneschtgaass.
R. C. Luxembourg B 77.295.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058800.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

CHALEUR APPLIQUEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 101, route de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 19.877.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058801.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

GARAGE WEIS-SCHON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 23.227.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058806.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

KALMUS FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1749 Howald, 1, rue Rudi Herber.
R. C. Luxembourg B 66.891.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058808.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

RENTOKIL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 1.250.000,- LUF.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 50.288.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés en date du 1^{er} mars 1999 que Monsieur Ugo Brigode, né le 16 mars 1950 à Haarlem, Pays-Bas et demeurant au 47 Thyssenlaan, 1780 Wemmel, Belgique a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de la société. Décharge lui a été accordée pour l'exécution de son mandat.

Il résulte également desdites résolutions qu'un nouveau gérant, Monsieur Robertus Mulder, né le 21 avril 1945 à Utrecht, Pays-Bas et demeurant au 48, Boswachtersdreef, 2920 Kalmthout, Belgique, a été nommé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aartselaar, le 25 juin 2003.

Pour extrait conforme

J.P. Perdon

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06503. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059059.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

KALMUS PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1749 Howald, 1, rue Rudi Herber.
R. C. Luxembourg B 66.892.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058810.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

ARCHITECTURAL SUPPLIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 120, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.673.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058812.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

GARAGE DE KEHLEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8282 Kehlen, 1, rue Gassel.
R. C. Luxembourg B 34.107.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058816.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

PHARMINFO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2446 Luxembourg, 12, Ceinture des Rosiers.
R. C. Luxembourg B 31.113.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058818.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

AIR-CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7465 Nommern, 43, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 15.485.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 septembre 2003.

Signature.

(059153.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

AIR-CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7465 Nommern, 43, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 15.485.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 septembre 2003.

Signature.

(059155.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SIRIUS FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.451.

—
Le bilan au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour SIRIUS FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(058971.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

MARIAL IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4501 Differdange, Parc d'Activité Gadderscheier.
R. C. Luxembourg B 35.756.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(058972.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

ELB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4501 Differdange, Parc d'Activité Gadderscheier.
R. C. Luxembourg B 46.971.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(058973.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

RESERVE PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.487.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

G. Lecuit.

(058977.3//220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

FIDUFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 61.379.

Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 28 octobre 1997, publié au Mémorial, Recueil C n° 56 du 26 janvier 1998.

—
En date du 5 septembre 2003, la convention de domiciliation conclue le 27 avril 2000 entre FFF MANAGEMENT & TRUST S.A., 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 42.411 et la société FIDUFIN HOLDING S.A., 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 61.379, a été annulée.

Luxembourg, le 5 septembre 2003.

Pour la société FIDUFIN HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04467. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059191.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

CRUCIBLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 12.744.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

CRUCIBLE S.A.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(058995.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

BRASSERIE AM BRILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3857 Schifflange, 1, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 80.802.

Le bilan établi au 31 décembre 2002, et enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour BRASSERIE AM BRILL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature.

(059006.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

MINORUM CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 71.663.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Signature.

(059012.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SBF & CO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.807.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Signature.

(059026.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

GOODRICH LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
H. R. Luxemburg B 78.528.

Die Gesellschaft wurde am 16. Oktober 2000 gegründet gemäss Urkunde vom Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz in Sanem, Grossherzogtum Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 315 vom 27. April 2001.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2001, eingetragen in Luxemburg den 23. September 2003, unter der Referenz LSO-AI04959, wurde am 24. September am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zum Vermerk im luxemburgischen Amtsblatt, Band C.

Unterschrift

ein Bevollmächtigter

(059042.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

BOUTIQUE DANIELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 22.498.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059027.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SUBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 39.547.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Signature.

(059033.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

ALLMENDE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 21.902.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Signature.

(059037.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SOLEIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 58.345.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(059039.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

LAFARQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 58.184.

Constituée suivant acte reçu par M^e Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 11 février 1997, publié au Mémorial, Recueil C n° 281 du 6 juin 1997.

Statuts modifiés en dernier lieu par acte sous seing privé le 10 octobre 2001, publié au Mémorial, Recueil C n° 509 du 2 avril 2002.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 10 septembre 2003 que:

- le pouvoir de signature individuelle a été accordé à Mademoiselle Véronique Seny, administrateur-délégué de la société, pour représenter la société dans sa gestion journalière.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour la société LAFARQUE S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04465. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059192.3/622/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

MARC BLONDEAU (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 73.739.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059051.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

**NEXHOS S.A., Société Anonyme,
(anc. ARTINIS S.A.).**

Siège social: L-2267 Luxembourg, 4, rue d'Orange.
R. C. Luxembourg B 94.342.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 18 septembre 2003.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(059053.3/206/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

NAVARRÉ FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 88.472.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04939, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NAVARRÉ FINANCES S.A., Société Anonyme

E. Ries / C. Schmitz

Administrateur

(059061.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

JALOR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.601.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JALOR FINANCE S.A., Société Anonyme

E. Ries / C. Schmitz

Administrateurs

(059066.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

PARTICIPATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 45.990.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARTICIPATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme

E. Ries / C. Schmitz

Administrateurs

(059068.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES GUY GARDULA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4380 Ehlerange, Zone Industrielle Z.A.R.E..
R. C. Luxembourg B 64.894.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059071.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

LITTCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 24.789,35 EUR.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.
R. C. Luxembourg B 67.370.

Résolutions du gérant concernant l'exercice clos au 31 janvier 2000

Résolution unique

Le résultat de l'exercice est affecté comme suit:

Réserve Légale	50.000,- LUF
Report à Nouveau	2.800.198,- LUF

Luxembourg, le 2 décembre 2002.

L. Taflin

Gérant et associé unique

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059072.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

LITTCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 24.789,35 EUR.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.
R. C. Luxembourg B 67.370.

Résolutions du gérant concernant l'exercice clos au 31 janvier 2001

Résolution unique

Le bénéfice de l'exercice, soit 605.137.548,- LUF, est affecté au report à nouveau.

Luxembourg, le 2 décembre 2002.

L. Taflin

Gérant et associé unique

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03467. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059079.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

**AIOI INVESTMENT (LUXEMBOURG) HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. DAI-TOKYO INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 24.188.

*Extraits pour publication**Conseil d'Administration:*

M. Takeo Kinoshita a été nommé administrateur de la société en remplacement de M. Tadashi Akimoto par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2001 pour une durée se terminant lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059213.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

G.G. INDUSTRIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Artisanale Z.A.R.E.
R. C. Luxembourg B 85.247.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059073.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

EURO-HOTEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6182 Gonderange, 11, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.352.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059077.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SAUZON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 35, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 59.229.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059084.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

**PHINES S.A., Société Anonyme,
(anc. GLOBAL WIRELESS EUROPE S.A.).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 66.187.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui a eu lieu le 13 août 2003 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle nonobstant les dispositions des statuts.

- l'assemblée a décidé de continuer les activités de la société malgré le fait que les pertes cumulées au 31 décembre 2001 dépassent les trois quarts du capital social.

- l'assemblée a décidé d'approuver les bilans et les comptes de profits et pertes et d'affecter les résultats des exercices clôturant au 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001.

- l'assemblée a décidé de nommer décharge aux administrateurs:

Monsieur Guy Harles,
Monsieur Paul Mousel,
Madame Ute Bräuer,

ainsi qu'au commissaire aux comptes THEMIS AUDIT LIMITED pour l'exercice de leurs mandats au cours des exercices clos au 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001.

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants et du Commissaire aux Comptes actuellement en fonction jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour PHINES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04964. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059097.3/1005/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SOMMELLERIE DE FRANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 68, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 61.263.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04637, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059089.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

EXPO 2001 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1749 Howald, 1, rue Rudi Herber.
R. C. Luxembourg B 82.291.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059091.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

IMMOBILIERE LAHURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2513 Senningerberg, 1, rue des Sapins.
R. C. Luxembourg B 32.582.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059092.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

TANGRAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3871 Schiffange, 12, rue de la Paix.
R. C. Luxembourg B 51.135.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059093.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

A QUARTER COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 55.557.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059196.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

A QUARTER COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 55.557.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059194.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

GARDULA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4155 Esch-sur-Alzette, 30, rue Léon Jouhaux.
R. C. Luxembourg B 64.897.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04623, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(059094.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

CIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 28.412.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Agent domiciliataire

(059099.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

INPRO II LICENSING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 90.145.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2003, réf. LSO-AG04151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. van Dijk

Gérant

(059100.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

INPRO LICENSING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 90.144.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04163, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. van Dijk

Gérant

(059101.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SIEGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2016 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 64.116.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 septembre 2003

- Les démissions de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de leur fonction d'administrateur sont acceptées avec effet immédiat.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat au 10 septembre 2003.

- L'assemblée nomme la société KELWOOD INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à Tortola, P.O. Box 3175, Road Town, Iles Vierges Britanniques, la société CARDALE OVERSEAS INC., ayant son siège social à Tortola, P.O. Box 3175, Road Town, Iles Vierges Britanniques, ainsi que la société TASWELL INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à Tortola, P.O. Box 3175, Road Town, Iles Vierges Britanniques en remplacement des administrateurs démissionnaires. Ces mandats prendront fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- La démission de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de ses fonctions de commissaire aux comptes est acceptée avec effet immédiat. L'assemblée donne décharge au commissaire aux comptes démissionnaire pour l'exercice de son mandat au 10 septembre 2003.

- L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Alexandre Benoy, avec adresse professionnelle au 13, rue Jean Bertholet à L-2016 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 13, rue Jean Bertholet à L-2016 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03951. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059163.3/655/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

INPRO LICENSING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 90.144.

—
Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'unique Associé de INPRO LICENSING, S.à r.l. qui s'est tenue le 3 avril 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'unique Associé de INPRO LICENSING, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2002;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;

- d'affecter les résultats comme suit:

- Perte à reporter 3.622.740,55 EUR

- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 3 avril 2003.

T. van Dijk

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04158. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059105.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

INPRO LICENSING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 90.144.

—
Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Unique Associé de INPRO LICENSING, S.à r.l. qui s'est tenue le 3 avril 2003

A l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Associé Unique de INPRO LICENSING, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 3 avril 2003.

T. van Dijk

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059107.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

PRUMERICA INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 28.214.

Le bilan au 28 février 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(059146.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

BUS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 72.121.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu entre BUS HOLDING, S.à r.l., (la société) et CITCO (LUXEMBOURG) S.A. a été résilié le 21 août 2003.

Fait à Luxembourg, le 21 août 2003.

G. Meijssen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059111.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

BELIEVE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 14.020.

Constituée par-devant M^e André Prost, notaire alors de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 1^{er} juillet 1976, acte publié au Mémorial C n° 213 du 6 octobre 1976, modifiée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg, en date du 20 janvier 1988, acte publié au Mémorial C n° 101 du 16 avril 1988. Le capital a été converti en euros par acte sous seing privée en date du 12 octobre 2001, acte publié par extrait au Mémorial C n° 659 du 27 avril 2002, les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 20 décembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 169 du 18 février 2003, et en date du 5 mars 2003, acte publié au Mémorial C n° 485 du 6 mai 2003.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BELIEVE FINANCE S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(059122.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

BELIEVE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 14.020.

Constituée par-devant M^e André Prost, notaire alors de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 1^{er} juillet 1976, acte publié au Mémorial C n° 213 du 6 octobre 1976, modifiée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg, en date du 20 janvier 1988, acte publié au Mémorial C n° 101 du 16 avril 1988. Le capital a été converti en euros par acte sous seing privé en date du 12 octobre 2001, acte publié par extrait au Mémorial C n° 659 du 27 avril 2002, les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 20 décembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 169 du 18 février 2003, et en date du 5 mars 2003, acte publié au Mémorial C n° 485 du 6 mai 2003.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BELIEVE FINANCE S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(059123.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

YETI PICTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 69.168.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 septembre 2003.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(059124.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

DEMATRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Perlé.
R. C. Luxembourg B 82.835.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 septembre 2003.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(059125.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

MULLEBUTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 34.938.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03445, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 septembre 2003.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(059127.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

EDILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 27.805.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 septembre 2003.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(059128.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

JOINT BULK INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 38.727.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juillet 2003 que:

- M. Torstein Hagen, administrateur de sociétés, demeurant à Londres (GB)
- M^e Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg
- M^e Lydie Lorang, avocat, demeurant à Luxembourg
- M. Hakan Lundholm, consultant en management, demeurant à Londres (GB)

ont été réélus à leur fonction d'administrateur de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de 2002.

- La FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE, avec siège social au 3, rue du Fort Rheinsheim L-2419 Luxembourg a été réélue commissaire aux comptes de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de 2002.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059134.3/317/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

INPRO II LICENSING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 90.145.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'unique Associé qui s'est tenue le 3 avril 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'unique Associé de INPRO II LICENSING, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'affecter les résultats comme suit:
 - Perte à reporter 4.634,95 EUR
- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 3 avril 2003.

T. van Dijk

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059108.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

PROSPECT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 15.471.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} septembre 2003

- Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, Rue Principale, L-6833 Biver est coopté en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Marc Welter, démissionnaire. Il terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

PROSPECT HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04515. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059112.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

JABELMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 11.811.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 mai 2003

* Les mandats d'Administrateurs de:

- du Baron Bracht, Administrateur de sociétés, Kasteel Calesberg, Calesbergdreef, 5, Schoten B-2900,
- Monsieur Michael St Clair-George, Administrateur de sociétés, Kasteel Calesberg, Calesbergdreef, 5, Schoten B-2900,

- Monsieur Serge Krancenblum, diplômé M.B.A., 40 rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

* Les mandats de Commissaire aux Comptes de:

- Monsieur Alain Renard, employé privé, 17 rue Eisenhower, L-8321 Olm,
- la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social au 13 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 13 mai 2003.

Certifié sincère et conforme

JABELMALUX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04502. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059117.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

REALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.651.

Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 27 mars 2003

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 27 mars 2003.

Certifié sincère et conforme

REALE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04510. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of March 27th, 2003

- The cooption of LOUV, S.à r.l., a Luxembourg limited Company, with registered office 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, as a Director in replacement of FINIM LIMITED, who resigned is ratified. The mandate of LOUV, S.à r.l. will lapse at the Annual General Meeting of 2007.

Luxembourg, March 27th, 2003.

For true copy

REALE S.A.

Signature / Signature

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04512. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059113.3/795/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SOGEMINDUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 5.362.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 20 avril 2002

- le mandat d'Administrateur-Délégué de Monsieur André De Barys, Ingénieur Commercial, B-Bruxelles, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 4 ans, son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Statutaire de 2006.

Fait à Luxembourg, le 20 avril 2002.

SOGEMINDUS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059115.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

LUX VENTURE FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.720.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} septembre 2003

- Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, Rue Principale, L-6833 Biwer est coopté en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Marc Welter, démissionnaire. Il terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

LUX VENTURE FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04516. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059120.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

SOCIETE FINANCIERE DE GERANCE ET PLACEMENT, FIGECO, Société Anonyme Holding.

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

H. R. Luxembourg B 5.517.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 30. April 2003

- Die Kooptierung von der Gesellschaft LOUV, S.à r.l., einer luxemburgischen Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg als Verwaltungsratsmitglied an Stelle von der Gesellschaft FINIM LIMITED, die ihr Mandat niedergelegt hat, ist ratifiziert. Das Mandat von LOUV, S.à r.l. wird anlässlich der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2004 verfallen.

Luxembourg, den 30. April 2003.

Für beglaubigten Auszug

SOCIETE FINANCIERE DE GERANCE ET PLACEMENT, FIGECO

Unterschrift / Unterschrift

Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04504. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059116.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

IMMO-CONTRAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 28.058.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 septembre 2003.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(059131.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

AGATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 408.776.750,- EUR.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 85.808.

Il résulte d'un contrat d'apport daté du 25 octobre 2002 que les 16.351.070 parts sociales émises représentant l'intégralité du capital social sont désormais détenues par:

ITAÛ INTERNATIONAL INVESTMENT LLC: 16.351.070 parts sociales

c/o The Corporation trust Company

Corporation Trust Center

1209 Orange Street, Wilmington

New Castle Country, Delaware 19801, USA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour AGATE, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059119.3/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

PRUMERICA GLOBAL ASSET MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 30.218.

Le bilan au 28 février 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(059154.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

TERRA-CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7416 Brouch, 29, rue du Village.
R. C. Luxembourg B 82.959.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 11 septembre 2003, réf. DSO-AI00053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 septembre 2003.

Pour la FIDUCIAIRE DMD, S.à r.l.

Signature

(059133.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

CIG CAPITAL INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 79.028.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 10 novembre 2000, acte publié au Mémorial C n°425 du 8 juin 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CAPITAL INVESTMENT GROUP S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(059140.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

PRUMERICA LIQUID RESERVE PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.487.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(059150.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

CAMELIA A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 47.563.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(059161.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

IMI BANK (LUX) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 11.931.

Suite au Conseil d'Administration en date du 27 juin 2002, le réviseur d'entreprises de la société pour une durée déterminée est:

- DELOITTE & TOUCHE S.A., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

IMI BANK (LUX) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04837. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059162.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

FAIRCOAST S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 32.631.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration du 18 août 2003 que le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour extrait conforme
ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. / H.J.J. Moors
Signatures / -

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(059169.3/655/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

HOLUX HOLDING, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 90.673.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration du 18 août 2003 que le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour extrait conforme
ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. / H.J.J. Moors
Signatures / -

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(059175.3/655/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

VACU VIN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 86.361.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration du 19 août 2003 que le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour extrait conforme
ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(059178.3/655/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

FENERA HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.424.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement le 22 novembre 2002

1. Les mandats d'Administrateur de:

- Monsieur Massimiliano Zanon Di Valgiurata, Administrateur de sociétés, Le Prieuré, Promonthoux, CH-1197 Prangins,
- Monsieur Lucio Zanon Di Valgiurata, Administrateur de sociétés, 16, Crow Tree Street, Crow Tree House, UK-SG 193 Az Great Gransden (Cambridgeshire)
- Monsieur Michael Hobson, Administrateur de sociétés, Lisle Court Road, Seaways, Walhampton-Lymington, Great Britain

sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société ERNST & YOUNG, Réviseurs d'entreprises, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Certifié sincère et conforme
FENERA HOLDING INTERNATIONAL S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059118.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

EIKON INVEST III HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 82.133.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration du 17 septembre 2003 que le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour extrait conforme
ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(059185.3/655/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

INVERPLAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 24.290.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059186.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

LAFARQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 58.184.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04474, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059201.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

LAFARQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 58.184.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04475, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(059199.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.
